

Le défi moto électrique FFM

« les journées Trial OSET BIKES »...

La Ligue Motocycliste d'Ile de France, avec la collaboration des Comités Départementaux Motocyclistes de l'Essonne et des Yvelines, organise dans le cadre du projet « le défi moto électrique FFM » 3 journées Trial mini motos électriques, réservées aux jeunes âgés de 6 à 10 ans (taille maximum 1m 30).

Ces journées sont ouvertes aux licenciés FFM mais aussi aux non-licenciés.

Des mini-motos seront mises à disposition dans les zones pour tous les participants.

Les participants possesseurs d'une moto de marque OSET seront également acceptés.

Le nombre de pilotes est limité à 20 par journée.

Ces journées ne sont pas des compétitions, découvrez le trial sans stress et en toute convivialité au guidon de machines électriques.

A très bientôt...

Calendrier 2009:

Dimanche 11 octobre à St Chéron (91)

Dimanche 18 octobre à Moisson (78)

Dimanche 08 novembre à Marcoussis (91)

Déroulement d'une journée :

- 9 H 30 : accueil des participants
- 10 H à 12 H 30 : Essais des zones, motos et « test questionnaire »
- 12 H 30 à 13 H 30 : Pause déjeuner (à prévoir par les pilotes)
- 13 H à 16 H 30 : Trial 5 zones à parcourir au maximum 3 fois
- A partir de 16 H 30 goûter et remise des lots

Inscriptions et informations :

Olivier QUENOLLE Tél : 06 80 15 81 53

Email : quenolle.trial@orange.fr



BULLETIN D'INSCRIPTION

Bulletin d'inscription Journées Trial OSET BIKES à retourner à :
Olivier QUENOLLE 37 rue Président Wilson 78230 LE PECQ

Cochez la ou les dates choisies :

Dimanche 11 octobre à St Chéron (91) : 15,00 €

Dimanche 18 octobre à Moisson (78) : 15,00 €

Pour la journée de Moisson, possibilité de réserver un repas « enfant » pour 8,00 € et repas pour « adulte » au prix de 10,30 € (boisson et café en sus)

Inclure le prix du repas au coût de l'engagement.

Nombre de repas enfant : Nombre de repas « adulte » : ...

Dimanche 08 novembre à Marcoussis (91) : 15,00 €

Nom : Prénom :

Adresse : Ville : CP :

Tél : E mail :

Age: N° Licence FFM : Moto club :

Joindre votre règlement par chèque bancaire à l'ordre de la Ligue Motocycliste Ile de France

Seuls les engagements accompagnés du règlement seront pris en compte.

Une confirmation sera envoyée 5 jours avant la date de la journée Trial OSET BIKES

En cas d'absence, sans avoir prévenu les organisateurs au moins 48 H avant la journée, le montant de l'inscription ne pourra être remboursé.

Tous les participants non licenciés sont couverts par une assurance individuelle souscrite auprès du Cabinet Volsy à Puteaux (92). Les garanties sont les suivantes : Garantie Décès : 9500 € I.P.P : 18 780 €

Les stagiaires qui considèrent cette couverture insuffisante doivent souscrire des garanties complémentaires auprès d'un assureur de leur choix. Les licenciés FFM seront couverts par leur licence.

Le soussigné, reconnaît avoir pris connaissance du règlement des journées Trial OSET BIKES, déclare en accepter les termes et s'engage à le respecter.

Fait à Le Signature

Partenaire:



Règlement des journées :

Point 1 : les journées *Trial OSET BIKES* sont réservées aux jeunes âgés de 6 à 10 ans.
En raison de la taille des mini-motos, les participants ne peuvent mesurer plus de 1 m 30.

Point 2 : les participants doivent savoir tenir en équilibre sur un 2 roues. La pratique au minimum du vélo est indispensable

Point 3 : Les participants doivent être équipés de pantalon long et d'un maillot à manches longues, de chaussures fermées et de préférence montantes.

Point 4 : Les participants seront encadrés par des éducateurs diplômés tout au long de la journée.

Point 5 : Les participants devront impérativement être accompagné d'un des parents ou accompagnateur majeur (avec pouvoir d'un des parents).

Point 6 : Les participants devront retourner le bulletin d'inscription, accompagné d'un règlement par chèque bancaire au moins 5 jours avant le déroulement de la journée. Le montant de l'inscription est fixé à 15,00 € par journée. En cas d'absence, sans prévenir l'organisateur 48 h avant la journée, le montant des droits d'inscription ne pourra être remboursé.

Point 7 : Seront acceptés les participants possesseurs d'une moto de marque OSET. Les pilotes sans moto personnelle pourront disposer d'une moto électrique dans chaque zone.

Point 8 : Gants, casque, protections genoux et coudes seront fournis par les organisateurs.

Point 9 : L'interzone ne pourra dépasser 2 kms que les participants devront impérativement parcourir à pieds accompagné des éducateurs. En cas de manquement à cette obligation, le participant fautif pourra être éliminé temporairement ou définitivement par décision, sans appel, de l'organisateur.

Point 10 : Les participants pourront, le matin, avec les conseils des éducateurs, essayer les zones (5 zones) et tester les mini-motos. Ils auront à répondre à un quiz portant sur des questions sur le sport motocycliste et son environnement. L'après-midi, ils auront à franchir les 5 zones au maximum 3 fois.

Point 11 : Les parents ou accompagnateurs ne pourront pénétrer dans les zones. Seuls les officiels de zone et éducateurs y auront accès.

Point 12 : Tous les participants seront récompensés lors du goûter par des lots.